

« Actions de levée des freins à l'employabilité »

Référentiel technique des 3 PLIE : Allies, Sud-Ouest Emploi et Uni-Est

1. Objectifs

Les objectifs de cet axe sont les suivants :

- Prendre en compte et traiter les problématiques personnelles et sociales périphériques à l'emploi et facteurs d'exclusion sociale et professionnelle.
- Permettre à des personnes en démarche d'insertion de participer à des actions de proximité, favorisant leur insertion socioprofessionnelle.
- Remobiliser les personnes en parcours d'insertion par la participation à une action, de préférence collective en s'appuyant sur des supports complémentaires ou différents de ceux traditionnellement liés à l'emploi (les actions d'aide au développement personnel, l'accès aux sorties culturelles et la participation à des projets artistiques, l'expression, l'image de soi, le sport et toute autre action visant à revaloriser la personne dans une dynamique de projet personnel et professionnel).
- Développer des actions innovantes : sont intégrées dans cette catégorie des opérations dont l'objectif sera de favoriser la connaissance de soi, la reprise de la confiance en soi. Ces opérations devront permettre également de travailler l'orientation professionnelle voire d'acquérir des savoir-être ou savoir-faire en privilégiant une démarche faisant appel aux capacités personnelles.
Plus que le support, le caractère innovant peut-être valorisé dans le processus induisant une forte implication du participant.

Les formations proposées devront de préférence s'orienter vers des secteurs offrant des opportunités d'emploi : environnement (recyclage, maintenance et installation de biens et service liés au développement durable), services aux entreprises (sécurité, gardiennage et entretien), services à la personne...

2. Descriptif des actions attendues

2.1 La mobilisation, (re)dynamisation, (re)socialisation

Certaines personnes qui adhèrent au PLIE cumulent de grandes difficultés relationnelles, sociales.

Les actions proposées dans ce cadre relèvent des parcours très en amont du retour à l'emploi. Elles ont pour objectif de créer une dynamique collective et/ou individuelle, un espace de reconstruction et de resocialisation.

Il s'agit de réactiver les compétences relationnelles et sociales, la confiance en soi pour la réalisation à terme d'un projet professionnel en prenant en compte les freins périphériques à l'emploi, facteurs d'exclusion sociale et professionnelle.

Ces types d'action peuvent utiliser tous supports et moyens complémentaires de ceux utilisés habituellement dans les actions d'insertion (culture, sport, expression, multimédia, découverte, etc.), s'appuyant sur les centres d'intérêt des personnes et les transférant dans une dynamique de projet, de revalorisation personnelle et professionnelle.

La structure doit alors fournir la preuve de son inscription dans le réseau local et de son additionnalité par rapport au droit commun.

2.2 La mobilisation « Travail sur les représentations »

Elle est organisée collectivement et se réalise le plus souvent en module. Elle a pour objet, d'informer et de répondre à toutes les interrogations liées à l'emploi, de favoriser les échanges et de faire évoluer certaines représentations du monde du travail.

2.3 La mobilisation « Préparation à l'intégration et au maintien dans l'emploi »

Ces actions peuvent prendre la forme d'ateliers de techniques de recherche d'emploi (ATRE) dont la finalité n'est pas directement le placement à l'emploi mais bien la préparation en amont de la prise de poste.

Les actions de ce type ont pour objectifs de :

- Acquérir les outils de la recherche d'emploi (et notamment le numérique) et de prospection en s'appuyant sur un projet professionnel motivant
- S'entraîner à la recherche d'emploi et/ou de formation en engageant des démarches actives auprès des Entreprises
- Organiser des simulations d'entretien d'embauche
- Créer un sas vers l'entreprise
- Sensibiliser au monde de l'entreprise

Il s'agit d'acquérir les codes et usages de l'entreprise dans la perspective d'embauche.

2.4 La professionnalisation, l'acquisition de savoirs faire, savoir être, la maîtrise de la langue comme vecteur d'intégration professionnelle

L'accès à la formation dans le cadre du PLIE est utilisé dans une logique d'"*alternance*" avec les mises à l'emploi et de construction à partir de l'emploi. Dans ce cadre, le PLIE privilégie les entrées de formations courtes, très centrées sur une logique d'apprentissage, d'acquisitions de gestes professionnels mobilisables à très court terme et proches des besoins opérationnels de l'emploi.

Par ailleurs, la maîtrise de la langue française est parfois voire souvent un pré-requis nécessaire pour accéder à un emploi ou même une formation. C'est pourquoi des modules pourront être proposés sur la linguistique, en complément de l'offre de service de droit commun et adaptés à des publics très éloignés de l'emploi.

3. Les attendus du projet

3.1 Publics cibles

Les publics cibles sont les publics intégrés dans le dispositif PLIE, plus spécifiquement les personnes :

- Pour lesquelles les outils d'insertion « classiques » ne semblent pas ou plus adaptés,
- Ayant besoin de découvrir ou redécouvrir leurs potentiels en matière d'insertion professionnelle,
- Ayant perdu des repères et des objectifs en terme de projet professionnel,
- Pour lesquelles les difficultés périphériques constituent le principal frein à leur retour à l'emploi,
- Travailleurs pauvres qui ne bénéficient pas ou plus d'un accompagnement renforcé et pour lesquelles les actions de mobilisation serviront de levier (ex : personnes à temps partiel, etc.),
- Ayant peu ou pas de qualification,
- Ayant des problématiques linguistiques.

Ces critères ne sont pas exhaustifs et peuvent être cumulatifs.

3.2 Plus-value recherchée

La plus-value générale de l'axe est d'améliorer l'employabilité des publics.

Il s'agit de proposer aux participants PLIE des actions qui leur permettent de surmonter des difficultés qui freinent leur insertion professionnelle :

- Recherche d'une meilleure adhésion au parcours d'insertion par une adaptation des mesures individuelles d'accompagnement et d'évaluation en identifiant les causes de démobilité face à une démarche d'emploi
- Renforcement des outils d'évaluation des capacités des personnes en matière de mobilisation sur une démarche d'insertion professionnelle
- Diversification des moyens de repérage et de reconnaissance des potentiels et aptitudes des personnes, non validés par un diplôme, une qualification ou une expérience professionnelle antérieure, et permettant une mise en perspective de nouvelles pistes d'insertion professionnelle.
- Recherche de complémentarité entre actions (notamment emploi/mobilisation)
- Faire évoluer certaines représentations du monde du travail
- Favoriser un meilleur positionnement dans la société
- Travail sur les freins périphériques à l'emploi (isolement, manque de confiance en soi, mobilité...)
- Acquisition de savoirs faire, savoir être
- Meilleure compréhension des codes et usages des entreprises
- Capacité à s'exprimer, se faire comprendre, savoir valoriser ses compétences lors d'entretiens d'embauche, ou en emploi etc.

Toutes les actions et supports permettant aux personnes de s'organiser dans leur insertion professionnelle lors d'une prise de poste, d'une entrée en formation ou de toute autre démarche d'insertion (articulation des temps familiaux et professionnels, mise en lien avec les professionnels petite enfance, problématiques personnelles type addiction, action promouvant la mobilité, ...) sont éligibles.

Ces actions peuvent avoir leur place à tout moment du parcours même si certaines problématiques doivent être vues avec le référent dès le début du parcours.

3.3 Modalité de suivi

Le positionnement des participants, sur certaines opérations, peut être réalisé au cours d'une étape longue par les intervenants en charge de l'accompagnement. Cependant, la prescription reste confiée aux référents de parcours.

Ces opérations peuvent trouver leur place à tout moment du parcours même si certaines problématiques doivent être prises en compte avec le référent en début du parcours.

Afin justifier de la réalisation de l'opération, l'opérateur d'étape rend compte, auprès des équipes PLIE de l'ensemble des éléments suivants :

- Les temps d'atelier avec les participants,
- Les temps d'entretiens individuels,
- Les temps de préparation des ateliers,
- Les temps affectés aux tâches administratives.

Il est attendu que chaque entretien (individuel ou collectif) fasse l'objet d'un émargement, avec les heures de début et les heures de fin identifiées et d'un compte rendu formalisé.

Ces différents temps doivent être formalisés en utilisant les outils mis à disposition par le PLIE ou propre en interne :

- Fiche de prescription
- Dossier du participant
- Fiches d'émargement et fiche temps
- Tableau de suivi de la montée en charge transmis à la structure d'animation du PLIE
- Et tout autre justificatif d'éligibilité au dispositif PLIE et FSE : justificatifs de domicile, attestation Pôle Emploi et/ou RSA ou autre justificatif de minima sociaux...

3.4 Indicateurs

Quantitatifs

- Nombre de personnes dans l'action,
- Nombre d'étapes réalisées,
- Nombre de fins d'étape,
- Assiduité des personnes dans l'activité proposée,
- Nombre d'heures de formation par participant,
- Nombre de bilan tripartites avec les référents de parcours.

Qualitatifs

- Typologie du public PLIE,
- Moyens et outils de communication utilisés en direction du public,
- Méthodologie d'accompagnement,
- Motifs de fin de l'étape pour la personne,
- Amélioration de la connaissance des métiers et des contextes professionnels,
- Validation ou redéfinition du projet professionnel,
- Identification des problématiques des personnes,
- Reprise de la confiance en soi, changement des comportements,
- Apports de l'action : remobilisation dans les démarches de recherche d'emploi ou de formation,
- Situation à la sortie de l'action : engagement des premières démarches nécessaires à la résolution des freins périphériques à l'emploi,
- Savoirs faire, savoirs être acquis,
- Emploi ou formation obtenus à l'issue de l'action (délai, typologie etc.).